

# AVIS 45-307 DU PERSONNEL DES ACVM : PROJETS RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE DE TITRISATION

Référence : Bulletin de l'Autorité : 2010-06-18, Vol. 7 n° 24

**Le 18 juin 2010**

Dans le présent avis, le personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les ACVM ou « nous ») fait le point sur l'élaboration de projets réglementaires relatifs aux produits titrisés, dont le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) et les titres adossés à des actifs.

Dans le *Document de consultation 11-405, Propositions concernant la réglementation des valeurs mobilières découlant des turbulences sur les marchés du crédit en 2007-2008 et de leur incidence sur le marché canadien des BTAA*<sup>1</sup> publié en octobre 2008 (le « document de consultation »), les ACVM ont notamment examiné les propositions concernant la réglementation des valeurs mobilières en ce qui concerne la vente de PCAA. Depuis lors, elles ont élargi leurs travaux à tous les produits titrisés et à leur placement, que ce soit dans le cadre d'un appel public à l'épargne, au moyen d'un prospectus, ou sur le marché dispensé, en vertu de dispenses de prospectus et d'inscription.

Pour élaborer nos projets, nous tenons compte, à l'échelle mondiale, de l'évolution de la situation réglementaire et sectorielle, notamment :

- les recommandations de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) formulées dans le document intitulé *Disclosure Principles for Public Offerings and Listings of Asset-Backed Securities*;
- le rapport du groupe de travail du Comité technique de l'OICV intitulé *Unregulated Financial Markets and Products – Final Report*;
- l'avis de projet de règlement de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis concernant les titres adossés à des actifs et les autres produits de financement structurés.

## Marché dispensé

Le personnel des ACVM envisage de modifier la méthode actuelle d'émission de produits titrisés sur le marché dispensé. Non seulement nous reconsidérons l'utilisation de la dispense pour les titres de créance à court terme pour placer du PCAA, mais nous

---

<sup>1</sup> BTAA (billets de trésorerie adossés à des actifs) ou PCAA (papier commercial adossé à des actifs).

études aussi la question de savoir s'il convient d'imposer d'autres conditions au placement de produits titrisés sous le régime d'une dispense, notamment des obligations d'information.

### **Placement au moyen d'un prospectus et information continue des émetteurs assujettis**

La législation canadienne en valeurs mobilières prévoit déjà des obligations d'information détaillées pour le placement de produits titrisés au moyen d'un prospectus. Nous comptons étudier les propositions de l'OICV et de la SEC pour voir s'il y aurait lieu d'apporter des améliorations. Nous envisageons également des projets d'adaptation de l'information continue des émetteurs assujettis qui ont placé de tels produits.

### **Consultations prévues**

Nos projets seront conçus pour répondre aux préoccupations en matière de protection des investisseurs et de stabilité du marché, compte tenu des projets à l'échelle internationale et de l'importance des marchés de la titrisation. Nous n'ignorons pas que certains de ces projets pourraient entraîner d'importants changements dans nos politiques.

Nous comptons publier des textes à l'automne 2010 afin de consulter les intervenants du marché sur ces points. Nous prévoyons aussi consulter les intervenants intéressés sur la portée des projets, leur incidence sur la protection des investisseurs et leurs conséquences sur le marché de la titrisation.

Outre nos projets en matière de titrisation, nous comptons publier des projets concernant la réglementation des agences de notation au cours de l'été 2010.

### **Questions**

Dans l'intervalle, veuillez vous adresser aux personnes suivantes si vous avez des questions :

Rosetta Gagliardi Conseillère en réglementation Autorité des marchés financiers 514-395-0337, poste 4462 <a href="mailto:rosetta.gagliardi@lautorite.qc.ca">rosetta.gagliardi@lautorite.qc.ca</a>	Denise Weeres, Senior Legal Counsel, Corporate Finance Alberta Securities Commission 403-297-2930 <a href="mailto:denise.weeres@asc.ca">denise.weeres@asc.ca</a>
---	--

<p>Alexandra Lee  Conseillère en réglementation  Autorité des marchés financiers  514-395-0337, poste 4465  <a href="mailto:alexandra.lee@lautorite.qc.ca">alexandra.lee@lautorite.qc.ca</a></p>	<p>Tom Graham, Director, Corporate Finance  Alberta Securities Commission  403-297-5355  <a href="mailto:tom.graham@asc.ca">tom.graham@asc.ca</a></p>
<p>Lucie J. Roy  Conseillère en réglementation  Autorité des marchés financiers  514-395-0337, poste 4464  <a href="mailto:lucie.roy@lautorite.qc.ca">lucie.roy@lautorite.qc.ca</a></p>	<p>Asad Gul, Economic Analyst  Alberta Securities Commission  403-297-2414  <a href="mailto:asad.gul@asc.ca">asad.gul@asc.ca</a></p>
<p>Naizam Kanji, Deputy Director,  Corporate Finance, Mergers &amp;  Acquisitions  Commission des valeurs mobilières de  l'Ontario  416-593-8060  <a href="mailto:nkanji@osc.gov.on.ca">nkanji@osc.gov.on.ca</a></p>	<p>Neeti Varma, Senior Accountant  Corporate Finance Branch  Commission des valeurs mobilières de  l'Ontario  416-593-8067  <a href="mailto:nvarma@osc.gov.on.ca">nvarma@osc.gov.on.ca</a></p>
<p>Winnie Sanjoto, Senior Legal Counsel,  Corporate Finance Branch  Commission des valeurs mobilières de  l'Ontario  416-593-8119  <a href="mailto:wsanjoto@osc.gov.on.ca">wsanjoto@osc.gov.on.ca</a></p>	<p>Darren McKall, Assistant Manager,  Investment Funds Branch  Commission des valeurs mobilières de  l'Ontario  416-593-8118  <a href="mailto:dmckall@osc.gov.on.ca">dmckall@osc.gov.on.ca</a></p>
<p>Raymond Chan, Senior Accountant  Investment Funds Branch  Commission des valeurs mobilières de  l'Ontario  416-593-8128  <a href="mailto:rchan@osc.gov.on.ca">rchan@osc.gov.on.ca</a></p>	<p>Paul Hayward, Senior Legal Counsel,  Corporate Finance Branch  Commission des valeurs mobilières de  l'Ontario  416-593-3657  <a href="mailto:phayward@osc.gov.on.ca">phayward@osc.gov.on.ca</a></p>
<p>Paul Redman, Principal Economist,  Strategy &amp; Operations  Commission des valeurs mobilières de  l'Ontario  416-593-2396  <a href="mailto:predman@osc.gov.on.ca">predman@osc.gov.on.ca</a></p>	<p>Christina Wolf, Economist  British Columbia Securities Commission  604-899-6860  <a href="mailto:cwolf@bcsc.bc.ca">cwolf@bcsc.bc.ca</a></p>
<p>Agnes Lau, Senior Adviser, Technical  &amp; Projects, Corporate Finance  Alberta Securities Commission  403-297-8049  <a href="mailto:agnes.lau@asc.ca">agnes.lau@asc.ca</a></p>	<p>Nazma Lee, Senior Legal Counsel  Legal Services, Corporate Finance  British Columbia Securities Commission  604-899-6867  <a href="mailto:nlee@bcsc.bc.ca">nlee@bcsc.bc.ca</a></p>

<p>Gordon Smith, Senior Legal Counsel  Legal Services, Corporate Finance  British Columbia Securities  Commission  604-899-6656  <a href="mailto:nlee@bcsc.bc.ca">nlee@bcsc.bc.ca</a></p>	<p>Chris Besko, Legal Counsel – Deputy  Director  Commission des valeurs mobilières du  Manitoba  204-945-2561  <a href="mailto:chris.besko@gov.mb.ca">chris.besko@gov.mb.ca</a></p>
<p>Larissa Streu, Senior Legal Counsel  Legal Services, Corporate Finance  British Columbia Securities  Commission  604-899-6888  <a href="mailto:lstreu@bcsc.bc.ca">lstreu@bcsc.bc.ca</a></p>	<p>Susan Powell  Conseillère juridique principale  Commission des valeurs mobilières du  Nouveau-Brunswick  506-643-7697  <a href="mailto:susan.powell@nbsc-cvmnb.ca">susan.powell@nbsc-cvmnb.ca</a></p>
<p>Dean Murison  Deputy Director, Legal &amp; Registration  Saskatchewan Financial Services  Commission  306-787-5879  <a href="mailto:dean.murison@gov.sk.ca">dean.murison@gov.sk.ca</a></p>	<p>Shirley Lee, Director,  Policy and Market Regulation  Nova Scotia Securities Commission  902-424-5441  <a href="mailto:leesp@gov.ns.ca">leesp@gov.ns.ca</a></p>